



toulouse  
métropole



**Le dimanche 30 avril**  
**à 14 h 30**



**Le lundi 1er mai à**  
**8 h 00**



**Piscine**  
**l'Oasis de la**  
**Ramée**

**Tournefeuille (31)**



**championnat**  
**régional**  
**DE SAUVETAGE SPORTIF**

**des jeunes sauveteurs**



## Règlement du Championnat Régional « Jeunes » Eau Plate De l'Occitanie P-M-2022/2023

Cette compétition « *Championnat Régional Occitanie-Pyrénées Méditerranée* » est organisée par l'Association Tournefeuille Sauvetage Nautique (TSN31) avec l'appui de la LIGUE FFSS Occitanie P-M.

Elle est inscrite au calendrier fédéral.

**Elle se déroulera le dimanche 30 avril (après-midi) et le lundi 01 mai (matin) 2023.**

### Conditions d'engagement

Compétition ouverte aux catégories « Avenir, poussin, benjamins, minimes » de la Région Occitanie P-M.

**Avoir réaliser l'épreuve en short course sans disqualification.**

**Pour les benjamins et les minimes seul les sauveteurs classés après le ranking 40 par épreuve au France Jeunes pourront participer.**

### Lieu de de la compétition

Piscine L'Oasis  
Base de loisirs de La Ramée  
Chemin de Iarramet  
31170 Tournefeuille

### Programme de de la compétition

Programme de de la compétition	
<b>DIMANCHE 30 avril</b> Ouverture des portes : 14h30 Début des épreuves : 15h30 <u>Epreuves :</u> 100m obstacles 25m mannequin 50m mannequin palmes	<b>LUNDI 01 mai</b> Ouverture des portes : 8h00 Début des épreuves : 9h00 <u>Épreuves :</u> 50m combiné 100m super sauveteur 50m bouée tube

**L'ordre des épreuves et les horaires pourront être modifiés si nécessaire en fonction du nombre de compétiteurs engagés, de la composition du jury et du temps imparti pour le bon déroulement de la compétition.**

### Règlement des épreuves :

La réglementation est celle de la FFSS en vigueur au jour de la compétition.

Les séries seront établies au temps, toutes catégories confondues.

Les épreuves seront courues par FINALE DIRECTE.

## **Classement et récompenses :**

Classement individuel : les trois premiers compétiteurs de chaque catégorie par sexe, et par épreuves.

Le classement club : il sera attribué au terme des trois compétitions régionales eau plate et côtier de la saison 2022/2023 : **11 et 12 février -30 avril et 1er mai -1 et 2 juillet**, au cumul des points.

## **Matériel et déroulé des épreuves :**

- Chaque structure devra apporter 1 mannequin DUMMY et 1 Bouée Tubes aux normes.
- Les forfaits seront à déclarer dès l'arrivée sur site de la compétition.
- Les compétiteurs devront faire preuve de vigilance et de réactivité quant à l'annonce des épreuves et séries et ce afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

## **Officiels/Comité de course :**

Les officiels devront être engagés sur la compétition et selon la règle régionale établie :

- 1 officiel pour 5 compétiteurs
- 2 officiels pour 10 compétiteurs
- 3 officiels pour 15 compétiteurs
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 compétiteurs supplémentaires.

Le repas des officiels, BPJEPS, plongeurs, secouristes et bénévoles du samedi soir et du dimanche midi est pris en charge par la ligue Occitanie P-M et organisé par le TSN 31.

## **Droit d'engagement :**

Les engagements sont à régler à la Ligue Occitanie FFSS avant le début de la compétition : 5 € par compétiteur et 10 € par club.

Règlement par chèque le jour même ou par virement avant la date de la compétition (RIB ci-dessous).

## **Droit à l'image :**

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse et les organisateurs à exploiter les images réalisées.

## **Information :**

- Pour tout complément d'information relatif à la réglementation et aux officiels, s'adresser à Alain LANET : [alain.lanet@orange.fr](mailto:alain.lanet@orange.fr)
- Pour tout renseignement sur l'organisation, les repas et l'hébergement s'adresser à Jérôme BATTUT [jeromebattut31@gmail.com](mailto:jeromebattut31@gmail.com) 0621001920

## **Repas :**

Nous vous proposons de manger tous ensemble le samedi soir et dimanche midi au tarif de **20,00 euros par personne les deux repas** ou 10 euros un seul.

Repas du samedi soir :

- Paëlla Géante avec dessert et surprise !

Repas du dimanche midi :

- Au Mac Donald de Tournefeuille partenaire de la compétition.

**Pour finaliser les inscriptions des compétiteurs et accompagnateurs aux repas, merci de renseigner le doodle et de noter le nombre de personnes au plus tard le vendredi 21 avril 2023.**

<https://framadate.org/9vGMddMQ7nGRDAFc>

### **Hébergement :**

**L'hôtel première classe** de Blagnac (15 minutes de la piscine)  
Téléphone au 05 61 71 45 25

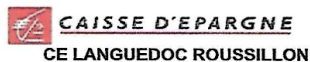
### **Lieux de la compétition**

Piscine L'oasis, base de loisirs de la ramée, 51 chemin de larramet, 31170 Tournefeuille.  
Entrée principale (Parking 1 bus) : si vous arrivez par Tournefeuille, Toulouse.  
Entrée piscine (Parking 2) : si vous arrivez de Muret, Rond-Point de St Simon.



## Règlement des engagements

5,00 euros par compétiteur et 10,00 euros par club.



Relevé d'Identité Caisse d'Épargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

13485	00800	08006636947	62	CE LANGUEDOC ROUSSILLON
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/ric</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	1348	5008	0008	0066	3694	762
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	3	4	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte LIGUE REGIONALE OCCITANIE FFSS  
COMPTE LIGUE FFSS  
140 RUE CLAUDE BERTHOLLET  
34090 MONTPELLIER

SAINT GELY DU FESC  
185 RUE DE COULONDRES  
34980 SAINT GELY DU FESC  
TEL : 04.34.40.53.05

